

Problème dissertation Droit administratif L2

Par **Oxmo**, le **06/10/2015** à **11:29**

Bonjour à tous !

Oui je sais je suis nouveau, et je débarque en mode "A la pêche à l'aide", mais je jure sur ma Constitution, mon Code civil, mon code pénal et mon GAJA que j'irais me présenter après en long, large et travers, et que j'aiderais autant que je peux les étudiants en détresse.

Mais aujourd'hui, c'est moi qui suis en détresse !

Oh toi qui a inventé le droit administratif, tu me fais vivre un enfer, sur une dissertation à faire en plan détaillé, "La Constitution, source du droit administratif".

Plutôt bateau comme sujet me direz vous, et je vous répondrais que oui très certainement, mais du coup trouver un plan qui ne le soit pas est très difficile, d'ailleurs jugez en par vous même :

I - La Constitution, source à part entière de droit administratif

A - La Constitution elle même, norme suprême du Droit administratif

Ici je parle de tous les articles en rapport avec le droit administratif, le préambule et ses différents contenus, etc..

B - Les principes jurisprudentiels dégagés par le Conseil Consti.

Ici les PFRLR et autres (je vais vite mais y'a beaucoup à dire, ces deux sous parties sont à peu près à l'équilibre)

II - Des limites, parfois tempérées, de cette source du DA

A - Les limites de la Constitution comme source de DA

Ici, incompétence du juge admin. sur le contrôle de constitutionnalité de la loi, écran législatif, etc.. etc...

B - Des tempéraments à ces limites

Ecran transparent, abrogation implicite de la loi, etc..

Voilà, si je peux avoir un avis sur ce plan, qui me semble pas trop moche pour un premier

devoir de droit admi où tout le monde nous a dit "Toute façon, vous aurez des cartons au début".

Et surtout ma question est sur l'intro, je sais absolument pas quoi mettre, notamment en phrase d'accroche ! Je voulais partir sur une citation allant vers le droit constitutionnel, en mode "La constitution est la norme suprême etc..." mais j'ai pas trouvé !

Et niveau du contexte, est ce que je dois développer tout l'histoire constitutionnelle de la Vème République ? Comme La Constitution fait comme même la moitié du sujet de départ, je pense que je dois le faire, mais ça s'éloigne quand même du vrai sujet qui est la Constitution en temps que source de droit.

Voili voilou, je pense avoir tout dit, merci d'avance !